

Commission parlementaire pour la coopération et la paix au Moyen-Orient - Jour 1

“Comment les Etats membres de l’Union Européenne peuvent-ils peser dans la sortie des conflits au Moyen-Orient et être les initiateurs d’un Agenda pour la Paix durable et une coopération régionale pérenne ?”

Suite à de légères difficultés pour admettre l’intégralité des délégués dans la visioconférence de ce jeudi 4 février à 14h30, une présentation et une explication générale du planning¹ des débats formels qui auront lieu lors des quatre jours de modélisation ont été réalisés par les commissaires. Afin de rendre plus dynamique cette première rencontre entre les élèves venus de toute l’Europe, de petits jeux ont été réalisés: deux vérités, un mensonge, un quizz sur les capitales des différents pays de l’Union Européenne ainsi qu’un quizz sur les drapeaux. Enfin, les commissaires ont répondu aux questions et aux doutes des différents délégués et cette première réunion s’est terminée par des tests techniques pour s’assurer du bon déroulement des débats du lendemain. Une *gossip box*, dans laquelle chacun peut écrire une anecdote, un potin, des gages ou faire des déclarations a également été mise en place, dans le but de rendre cet EUROMAD 2021 plus divertissant et mémorable.

Par la suite, entre cet *Icebreaking* et la cérémonie d’ouverture, un lobbying informel a été réalisé par les délégués: ceux-ci, représentants de pays d’Europe mais également d’organisations internationales, ont tenté de former des alliances qui leur seront utiles lors des débats et du vote final de l’Agenda pour la Paix.

Puis à 17h15, s’est déroulée la cérémonie d’ouverture afin de présenter l’EUROMAD et d’inaugurer cette session 2021.

Plus tard dans la soirée, à 18h30, nous avons eu l’honneur de recevoir Laura Nattiez, docteure en sociologie de l’université Paris-V-Descartes et chercheuse associée au CNRS. Elle est venue nous présenter l’importance de la pacification au Moyen-Orient ainsi que l’impact des attentats terroristes en Occident. En collaboration avec le CNRS et l’INSERM, elle fait partie d’un programme de recherche appelé 13 11: il s’agit d’analyser les répercussions psychologiques des attentats parisiens du 13 novembre 2015 sur la population française. Ce programme, créé immédiatement après ces attentats, se fonde sur la récolte de témoignages de victimes sous la forme de quatre vagues d’entretiens de mille personnes.

En octobre 2020, Laura Nattiez a publié un ouvrage en collaboration avec les deux historiens Cécile Hochard et Denis Peschanski, intitulé *13 novembre: Des témoignages, un récit* retraçant l’histoire de ces attentats du 13 novembre d’après des descriptions de témoins. Ce livre se focalise sur les répercussions à l’échelle individuelle ainsi que sur le coût social des attaques terroristes.

Pour conclure cette intervention, Madame Nattiez a aimablement répondu aux différentes questions des délégués, telles que “Y a-t-il des solutions envisageables de la part d’acteurs extérieurs pour soigner les traumatismes dans les régions orientales touchées par le terrorisme?” ou encore “Jusqu’où pensez-vous que l’Europe peut aller dans la destruction de

¹ connue sous le nom d’*Icebreaking*

l'islamisme au Moyen-Orient ?". Ses réponses nous ont éclairé sur le sujet et vont ainsi permettre aux délégués d'enrichir leurs débats des jours à venir.

Pour conclure cette première journée, les commissaires ont brièvement présenté et expliqué le texte juridique de la commission, essentiel pour les débats et la compréhension de la problématique abordée.

Agathe MACHART